

MINISTÈRE DU COMMERCE,
DES MINES ET DE L'INDUSTRIE

1 D
41P

Comptabilité'

1967

LE COMMERCE EXTERIEUR DU RWANDA EN 1967.-

MINISTERE DU COMMERCE, DES MINES
ET DE L'INDUSTRIE.-

I N T R O D U C T I O N :

Pour la seconde année consécutive, le service de statistique du Ministère du Commerce est à même de dresser un bilan précis de notre commerce extérieur.

Les chiffres publiés concernent la totalité de 1967 tandis que le rapport précédent se rapportait aux 9 derniers mois de 1966, soit de la réforme monétaire (12 avril) à la fin décembre.

L'accroissement des données provenant de la Direction des Douanes a permis de développer considérablement notre étude. De nouveaux tableaux ont ainsi pu être dressés tandis que les anciens étaient améliorés.

Une nouvelle classification des renseignements douaniers a en outre, été mise sur pied. Elle permet à notre service de fournir dans la journée toute précision relative à nos importations ou à nos exportations.

Nous rappellerons enfin que nous n'avons pas pour but de doubler la Direction des Statistiques, avec laquelle nous collaborons d'ailleurs étroitement, mais plutôt d'analyser et d'interpréter les séries statistiques relatives à notre commerce extérieur selon les desiderata particuliers de notre Ministère.

.../...

Notes générales sur les tableaux et les graphiques.

Nos statistiques proviennent de l'exploitation des renseignements douaniers exprimés dans les déclarations de mise en consommation et dans les déclarations pour l'exportation. L'exactitude de nos chiffres est donc fonction de la précision et de la rigueur apportées dans la rédaction de ces déclarations.

L'entrée ou la sortie de devises a été déterminante pour apprécier l'opportunité d'inclure ou d'exclure certains chiffres parmi nos statistiques. Ont ainsi été exclus des totaux: les dons américains, les bagages des voyageurs, les marchandises couvertes par l'immunité diplomatique et les envois non commerciaux à des correspondants. Dans certains cas cependant, les dons américains ont été retenus afin de mieux faire ressortir des caractéristiques particulières de notre commerce extérieur.

Les importations financées par l'Agence pour le développement International des Etats Unis d'Amérique ont été incluses dans tous les tableaux. Le prix F.A.S. port U.S.A. et éventuellement les frais d'assurance maritime sont financés par l'A.I.D., le surplus est payé en devises grâce aux réserves de la Banque Nationale du Rwanda. L'incidence de cette aide sur notre balance commerciale sera évoquée dans nos commentaires.

Le terme "prix C.I.F. Rwanda" est improprement employé pour "prix rendu Rwanda" (non dédouané). Il a cependant été maintenu pour des raisons de clarté puisque c'est la dénomination utilisée dans les déclarations en douane.

Par valeur "ex-frontière" il faut entendre la valeur de base du produit, additionnée des droits et taxes de sortie. Dans la plupart des cas, la valeur ex-frontière est donc inférieure au prix de vente.

Au 31/12/1967, la population du Rwanda était estimée par la Direction des Statistiques à 3.372.000 habitants. Le taux d'accroissement serait de 2,8% par an.

.../...

Tableau n° 1: Importations en 1967.

Sections douanières		Poids brut en Kg	Prix C.I.F. Rwanda	% en valeur
Section	1	216.238	20.162.446	1,00
"	2	4.161.080	84.733.306	4,19
"	3	673.593	27.042.885	1,34
"	4	4.818.895	78.129.756	3,86
"	5	33.099.015	219.861.431	10,87
"	6	2.269.017	116.171.470	5,75
"	7	364.692	57.147.155	2,83
"	8	22.214	3.161.632	0,16
"	9	1.210.052	17.648.551	0,87
"	10	794.698	41.049.942	2,03
"	11	3.766.401	488.608.128	24,16
"	12	174.742	36.090.820	1,78
"	13	1.568.965	40.599.384	2,01
"	14	27.839	1.861.950	0,09
"	15	5.177.786	230.712.279	11,41
"	16	985.968	185.609.377	9,18
"	17	1.565.305	271.178.666	13,41
"	18	22.227	10.609.768	0,53
"	19	135.268	59.023.710	2,92
"	20	459.734	32.655.091	1,61
"	21	85	31.580	-
TOTAL		61.513.814 Kg	2.022.089.427	100.00

Dons de toutes origines inclus.

- Section 1: Animaux vivants et produits du règne animal.
- Section 2: Produits du règne végétal.
- Section 3: Graisses et huiles (animales et végétales); produits de leur dissociation, graisses alimentaires élaborées, cires d'origine animale ou végétale.
- Section 4: Produits des industries alimentaires; boissons, liquides alcooliques et vinaigres, tabacs.
- Section 5: Produits minéraux.
- Section 6: Produits des industries chimiques et des industries connexes.
- Section 7: Matières plastiques artificielles, éthers et esthers de la cellulose, résines artificielles et ouvrages en ces matières, caoutchouc, naturel ou synthétique, factice pour caoutchouc et ouvrages en caoutchouc.
- Section 8: Peaux, cuirs, pelleteries et ouvrages en ces matières; articles de bourrellerie, de sellerie, articles de voyage; sacs à main et contenants similaires, ouvrages en boyaux.
- Section 9: Bois, charbon de bois et ouvrages en bois, liège et ouvrages en liège; ouvrage de sparterie et de vannerie.
- Section 10: Matières servant à la fabrication du papier, papier et ses applications.
- Section 11: Matières textiles et ouvrages en ces matières.
- Section 12: Chaussures, coiffures, parapluies et parasols, plumes apprêtées et articles en plumes, fleurs artificielles; ouvrages en cheveux, éventails.
- Section 13: Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, aniante, mica et matières analogues, produits ceramiques, verre et ouvrages en verre.
- Section 14: Perles fines, pierres gemmes et similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières; bijouterie de fantaisie, monnaie.
- Section 15: Métaux communs et ouvrages en ces métaux.
- Section 16: Machines et appareils; matériel électrique.
- Section 17: Matériel de transport.
- Section 18: Instruments et appareils d'optique, de photographie et de cinématographie, de mesure, de vérification, de précision; instruments et appareils médico-chirurgicaux; horlogerie; instruments de musique; appareils d'enregistrement et de reproduction du son ou pour l'enregistrement et la reproduction en télévision, par procédé magnétique, des images et du son.
- Section 19: Armes et munitions.
- Section 20: Marchandises et produits divers non dénommés ni compris ailleurs.
- Section 21: Objets d'art, de collection et d'antiquité.

.../...

Tableau n° 2: Exportations en 1967.

	Quantité Statistique	Valeur ex- frontière	% de la valeur
Cassitérite	2.168.600 Kg	477.091.550	30,21
Wolfram	610.640 "	120.042.550	7,60
Autres produits minéraux	208.550 "	10.378.696	0,66
Café Arabica en fèves	9.751.623 "	773.204.258	48,96
Brisures de café	375.116 "	18.663.429	1,18
Café Robusta en fèves	1.188.297 "	65.707.010	4,16
Thé	321.397 "	28.456.508	1,80
Orge	244.500 "	3.227.400	0,21
Fleurs de pyrèthre	457.945 "	33.073.327	2,09
Ecorces de quinquina	178.304 "	9.157.867	0,58
Peaux brutes	522.368 "	27.174.807	1,72
Produits divers	42.506 "	1.410.576	0,09
Coton	116.000 "	6.960.000	0,44
Autres produits végétaux	1.387.983 "	4.736.445	0,30
TOTAL	17.393.779 Kg	1.579.284.423	100,00

Tableau n° 3: Commerce Extérieur des pays africains par an et par habitant.

	Population en 000	Importations	Exportations	Total	Année
Malawi	4.040	1.876	1.202	3.078	1966
Mali	4.600	390	284	674	1966
Somalie	2.500	1.905	1.384	3.289	1966
Dahomey	2.400	1.393	437	1.830	1966
Mauritanie	1.000	2.240	6.920	9.160	1966
Côte d'Ivoire	3.961	6.504	7.838	14.342	1966
Niger	3.400	1.324	1.021	2.345	1966
Sénégal	3.570	4.599	4.025	8.264	1966
Togo	1.700	2.779	2.114	4.893	1966
Haute-Volta	4.900	767	328	1.095	1966
Cameroun	5.339	2.451	2.469	4.920	1966
R.C.A.	1.382	2.527	2.225	4.752	1966
Tchad	3.400	948	696	1.644	1966
Congo Brazza	853	8.162	5.056	13.218	1966
Gabon	470	14.115	21.259	35.374	1966
Kenya	9.600	3.276	1.813	5.089	1966
Tanzanie	10.400	1.729	2.259	3.988	1966
Uganda	7.700	1.560	2.440	4.000	1966
R.D.Congo	16.167	2.047	2.111	4.158	1965
Burundi	2.800	664	328	992	1965
Rwanda	3.191	573	445	1.018	1965
"	3.280	560	394	904	1966
"	3.372	600	468	1.068	1967

Les chiffres ci-dessus sont exprimés en francs rwandais actuels, soit 1 U.S. dollar= 100 francs rwandais.

Ces renseignements ont été calculés d'après des données fournies par le Bulletin de Statistique pour l'Afrique (ONU), l'Office Statistique des Communautés Européennes et International Financial Statistics (F.M.I.).

Importations, Exportations, Balance commerciale.

- 1.- En 1967, les importations ont atteint 2.022 millions de \$rs soit une moyenne de 6,8 millions par jour ouvrable.
En 1966, nos achats à l'étranger ne s'élevaient qu'à 1.836 millions. Nos importations se sont donc accrues de 10,13% en un an.
- 2.- Les exportations se sont montées en 1967 à 1.579 millions soit une moyenne de 5,4 millions par jour ouvrable.
L'année précédente on obtenait le chiffre de 1.343 millions.
L'augmentation de nos ventes s'élève à 17,57%.
- 3.- Le déficit brut de notre balance commerciale totalise 443 millions contre 493 millions en 1966. Notre solde négatif se réduit ainsi de 10,14% grâce à une expansion plus rapide des exportations par rapport aux importations.
- 4.- Exception faite de l'Aide Agricole et de l'Aide Financière Américaines, l'incidence des dons en nature (ou assimilés) sur notre solde en devises est impossible à déceler d'après les documents douaniers. En 1967, l'Aide Agricole (farine et huile de soja) s'est élevée à 51 millions et l'Aide Financière à 41 millions. En tenant compte de ces données, notre solde négatif se réduit à 351 millions contre 429 millions en 1966, soit - 18,18%.
- 5.- Dons inclus, le coefficient de couverture est de 73% en 1966 et de 78% en 1967; exclus, il atteint 76% en 1966 et 82% en 1967.
- 6.- Si nous faisons abstraction des éléments temporaires, c'est-à-dire l'Aide Américaine et l'exportation de café Robusta, le déficit "potentiel" de notre balance commerciale se monte à 508,5 millions. Cette constatation doit évidemment nous prévenir de verser dans un optimisme exagéré.
- 7.- La cause principale de l'expansion de nos importations est l'accroissement des dépenses de matériel de transport, particulièrement à des fins militaires. Par comparaison avec les 9 derniers mois de 1966, nos achats ont plus que doublés pendant la même période de 1967, passant de 108 millions à 235 millions soit un gain de 127 millions.

En août 1967, la Garde Nationale a investi à elle seule 64 millions pour l'achat de 2 hélicoptères et de 30 véhicules.

Nos importations de produits minéraux se sont également développées de façon notable, passant de 139 millions à 177 millions. L'expansion de notre consommation de ciment en est le motif majeur.

.- La progression de nos exportations est due principalement à l'amélioration de notre production de minerais. Pour 9 mois nos ventes de cassitérite et de wolfram se sont accrues de 175 millions. L'exportation de café Robusta venant du Congo s'est traduite par un gain de 66 millions. Ces 3 produits sont intervenus pour 91 % dans l'augmentation de nos ventes.

9.- La valeur globale de notre commerce extérieur se monte à 3.601 millions soit une moyenne de 1.068 F. par an et par habitant dont 600 F. pour les importations et 468F. pour les exportations. Par rapport à 1965, nos achats se sont accrus de 4,71% et nos ventes de 5,17%; l'ensemble de notre commerce s'est développé de 4,91% (1) Ainsi que le révèle le tableau n° 2; le commerce extérieur de notre pays est encore embryonnaire. Notre position s'apparente à celle d'autres petits pays d'Afrique tels que le Mali, le Dahomey, la Haute-Volta, le Tchad, le Burundi et même le Niger. De tous ces pays, un seul, le Dahomey, a accès à la mer. La continentalité semble donc bien constituer un des freins principaux à l'expansion des échanges.

(1) Calculé en francs rwandais actuels.

Tableau n° 4: Importations de quelques produits choisis (année 1967)

Nature du produit	Quantité statistique	Valeur
Laits de toutes natures	95.090 Kg	9.611.890
Beurre	37.638 "	3.816.391
Fromages	36.404 "	4.575.220
Riz	250.058 "	4.831.262
Farine de froment	1.824.189 "	31.779.212
Malt	1.396.251 "	37.439.302
Houblon	13.000 "	5.200.630
Huiles de palmes	181.743 "	4.865.217
Autres huiles végétales	404.592 "	20.415.545
Margarine	8.113 "	552.116
Sucre	3.078.593 "	36.986.440
Pâtes alimentaires	15.748 "	836.599
Eaux minérales et gazeuses	543.845 L	7.830.393
Cigarettes	12.196.000 pcs	5.411.809
Sels marin et gemme en vrac	5.972.510 Kg	31.994.972
Ciment Portland	13.261.179 "	63.608.265
Autres ciments	53.930 "	245.040
Essence	4.768.467 "	43.718.870
Pétrole lampant	1.740.753 "	15.390.591
Gasoil	4.927.421 "	35.071.518
Médicaments	98.298 "	27.255.007
Engrais	124.742 "	3.419.597
Mastic de vitrier	6.400 "	170.887
Savons de lessive	37.638 "	2.126.931
Savons de toilette	12.725 "	862.705
Cirages et encaustiques	15.102 "	1.604.079
Allumettes	175.773 "	15.347.104
Chambre à air	12.951 pcs	2.295.715
Pneus	10.445 pcs	24.967.684
Tissus de fibres synthétiques continus	795.658 m2	16.103.087
Tissus de coton écrus	1.444.440 m2	21.375.524
Tissus de coton blanchis	259.630 m2	6.879.662

Nature du produit	Quantité statistique	Valeur
Tissus de coton teints	1.604.375 m2	58.739.825
Tissus de coton imprimés	964.224 m2	24.662.596
Tissus de fibres synthétiques discontinues	9.590.341 m2	164.181.999
Chemises	67.575 pcs	53.825.527
Couvertures de qualité inférieure	175.479 pcs	15.809.990
Friperie	926.067 Kg	53.284.045
Verre à vitres	97.112 "	5.800.835
Tôles de fer ou d'acier	1.067.813 "	32.398.810
Tubes et tuyaux en fer ou acier	439.137 "	9.510.907
Articles de ménage en aluminium	26.739 "	10.214.439
Houes non finies	471.010 pcs	21.757.285
Houes finies	153.728 pcs	9.949.502
Bouchons-couronnes	33.407 Kg	3.485.654
Piles électriques	556.868. pcs	3.954.307
Automobiles	315 pcs	43.878.596
Camions et camionnettes	338 pcs	104.713.696
Pièces et accessoires "auto"	272.415 Kg	40.243.817

~~Chiffres provisoires~~

Dons de toutes origines inclus.

Nature du Commerce Extérieur.

- 10.- Les produits les plus demandés demeurent les textiles avec 488 millions de francs soit 24,16% de nos entrées. Leur part relative a cependant régressé puisque pour 9 mois de 1966, ils représentaient 28,98% de nos achats. Durant la même période de 1967, nos importations ont diminués de 58 millions soit 14,17 %.
La saturation du marché décelée en 1966 est donc, semble-t-il, corroborée.
- 11.- Le matériel de transport qui venait en 5^o position en 1966, passe à la seconde avec 271 millions et 13,41 %. La raison principale de cette expansion a déjà été évoquée auparavant (achat de matériel militaire). Cependant même sans ces achats, nos importations se seraient encore accrues de 62 millions en 9 mois, soit 55,55%.
- 12.- Les métaux reculent à la troisième place avec 230 millions et 11,41% contre 13,43% durant les trois derniers trimestres de 1966. Nos achats se sont néanmoins maintenus en valeur absolue passant de 188 millions en 1966 à 181 millions en 1967 (9 mois).
- 13.- Les produits minéraux ont progressé dans la hiérarchie de nos besoins avec 10,87% de nos achats (220 millions) au lieu de 9,90% l'année précédente, En valeur absolue nos importations ont gagné 38 millions en 9 mois soit 27,08%.
- 14.- Les machines et appareils, matériel électrique reculent de la 3^o à la 5^o place. Leur part relative n'est plus que de 9,18% (187 millions) contre 12,54% en 1966. Ce groupe a perdu 50 millions en 9 mois soit une baisse de 28,35%.
- 15.- Parmi nos autres achats en progrès, il faut citer en tout premier lieu les "armes et munitions" qui passent de 0,02% à 2,92% soit un gain de 58 millions en 9 mois. La quasi totalité de ces importations relève de la Garde Nationale, 58 millions sur 59. Notons également le développement des chaussures, coiffures, etc..." passant de 0,57% à 1,78% soit + 15 millions en 9 mois, du "papier" passant de 1,40% à 2,03% soit + 8 millions et enfin des "produits du règne animal" passant de 0,59% à 1,00% soit + 6 millions.

- 16.- Parmi nos importations en régression sensible on relève les "produits du règne végétal":
- 18 millions en 9 mois et les "graisses et huiles animales ou végétales" - 6 millions.
- 17.- Les dons américains (Aide Agricole) ont reculé de 64 millions en 1966 à 51 millions cette année.
- 18.- Les importations de 50 articles choisis en raison de leur représentativité (tableau n° 4) ont totalisé 1.123 millions soit 56% des entrées de 1967. Pour les 9 derniers mois de 1966, 30 de ces articles repris en 1967: lait, beurre, riz, farine de froment, malt, huile de palmes, sucre, essence, gas-oil, pétrole lampant, sel, ciment portland, autres ciments, allumettes, médicaments, pneus, friperie, tissus de coton écrus, teints, blanchis et imprimés, tissus de fibres synthétiques continues et discontinues, couvertures, tôles, houes finies et non finies, automobiles, camions et camionnettes et pièces détachées et accessoires pour autos ont coûté à notre pays 788 millions contre 753 millions cette année soit une réduction de 4,44%. La part de ces produits représentait 53,66% en 1966 et 50,91% en 1967.
D'après ces derniers chiffres, l'éventail de nos achats apparaît particulièrement restreint.
- 19.- Pour six espèces de tissus de consommation courante, nos achats ont totalisé 14.553.658 m² soit 4,3 m² par an et par habitant; en 1966, nos importations atteignaient 5,2 m² par habitant.
La réduction de nos achats par tête se monte à 17,31%.
La valeur non dédouanée de ces tissus s'élève à 291,9 millions. Parallèlement à la régression de nos importations en valeur, on constate un recul en qualité (?). En 1966, le prix moyen du mètre carré était de 22,79Fr; cette année il est passé à 19,91F. Le tissu de loin le plus demandé: "tissus de fibres synthétiques discontinues" (groupe SPUN), a enregistré une baisse de 7,47F par m². Des sondages effectués en cours d'année confirment cette constatation.
- 20.- Nos importations de friperie sont en progrès: 815 tonnes pour 9 mois contre 579 tonnes auparavant. Celles de couvertures de qualité inférieure sont en léger recul.

21.- La valeur de vente des produits textiles est estimée à 650 millions environ soit quelques 193F. par an et par habitant. En 1966, cette estimation atteignait 217 F. par habitant.

22.- Toutes nos importations d'articles entrant dans le groupe "matériel de transport" ou s'y rattachant sont en expansion. En 9 mois nos achats de camions et camionnettes ont gagné 122% en valeur, ceux d'automobiles 34%, ceux de pneus 14%, ceux d'essence et de gas-oil 22% et ceux de pièces détachées et d'accessoires 63%. En 1967, 613 véhicules sont entrés dans le pays contre 302 durant les 9 derniers mois de 1966. Nos importations d'essence ont atteint 4.678 tonnes soit 6.408.000 l environ. Notre consommation mensuelle passe ainsi de 442.000 l en 1966 à 534.800 l cette année. La consommation mensuelle de gas-oil passe de 363.500 l à 488.000 l.

23.- Les entrées de tôles sont en légère expansion: + 84 tonnes et + 5 millions. Par contre les achats de houes sont en régression sensible: 426.000 pièces au total contre 644.000 les 9 mois précédents. Le recul affecte uniquement les houes non finies, les houes finies étant en léger progrès (+ 34.000 pièces). Les tubes et tuyaux et les articles de ménage en aluminium totalisent la somme non négligeable de 20 millions en un an.

24.- Le développement de nos importations de produits minéraux (+ 38 millions en 9 mois) est presque uniquement le fait de 4 articles: le ciment Portland + 16 millions; l'essence + 6 millions, le gas-oil + 5 millions et le pétrole lampant + 6 millions. Nos importations de ciment ont atteint 13.261 tonnes soit une moyenne de 3,15 Kg en 1966. Malgré ce notre consommation demeure faible, comparable à celle des autres pays africains sans littoral: entre 3 et 4 Kg par tête. Nos achats de pétrole lampant ont plus que doublé en 9 mois tant en volume qu'en valeur. Notre consommation mensuelle passe de 93.200 l à 192.818 l (moyenne de 9 mois). En 1967, la consommation par tête s'élève à 0,62 l. En 9 mois, nos importations de produits pétroliers ont augmenté de 17,4 millions soit + 30,5%. Nos achats de sel n'ont que peu progressé + 61 tonnes en 9 mois. La consommation mensuelle per capita atteint 1,77 Kg.

- 25.- Parmi les autres articles, notons le développement de nos importations de sucre qui se sont accrues de 662 tonnes en 9 mois (+ 40%) soit 4,4 millions. La consommation annuelle par tête s'élève à 0,91Kg environ. Ce montant est encore peu élevé puisque la consommation par habitant de l'Afrique Orientale se chiffrait à 8,3 Kg en 1965. | x !
- 26.- Les entrées de lait et de farine de froment ont respectivement baissé de 25 et de 35% à la suite de la réduction cette année des dons américains, des stocks importants ayant été constitués auparavant. Nos importations d'huile de soja américaine se sont par contre développées, passant de 212 tonnes à 404 tonnes. En 9 mois, la progression a été de 72%.
- 27.- Nos achats de riz sont en très nette récession: 250 tonnes en 12 mois contre 696 tonnes en 9 mois. Notre production locale qui progresse rapidement a permis un tel recul. Le gain en devises s'élève à 12 millions de francs rwandais en 9 mois.
- 28.- Les entrées d'huiles de palmes se sont accrues en poids, 33 tonnes en 9 mois. Par contre, en valeur, elles ont perdu 332.000Fr. L'huile de palmes importée à des fins industrielles (savonneries) semble avoir pris le pas sur celle importée pour l'alimentation. La Malaisie est devenue notre principal fournisseur au détriment du Congo, ses prix étant plus compétitifs.
- 29.- Nos achats de malt se sont légèrement développés: + 56 tonnes en 9 mois. La faible ampleur de cette variation ne nous permet pas de conclure à un progrès de notre production de bière.
- 30.- Les importations d'allumettes sont en expansion: + 21 tonnes et + 2,3 millions en 9 mois. Les entrées d'une année, 175,8 tonnes sont estimées à 19.600.000 boîtes, soit quelques 6 boîtes par habitant.
- 31.- Nos achats de médicaments sont en progrès en volume: + 17 tonnes, mais en régression en valeur: - 7,4 millions. Ils représentent 0,29 Kg par habitant.
- 32.- Notons également la faiblesse de nos importations d'engrais: 124,7 tonnes en un an: soit 0,154 kg par hectare de terres cultivables; celles de mastic et de verre à vitres démontrent le peu d'ampleur du secteur "Bâtiments" à l'échelon national (la hausse de notre consommation de ciment est très largement imputable aux travaux dans la capitale: aéroport et asphaltage des rues).

33.- Le café Arabica demeure notre principal produit exportable avec 9.751 tonnes soit 773,2 millions ex-frontière.

Comparativement aux années antérieures, la part du café parmi nos ventes est en recul: 49% contre 55 à 75% auparavant.

Le volume de nos exportations peut cependant être considéré comme très satisfaisant; l'accroissement annuel a été de 17%.

Exportations de café Arabica en fèves:

1960:	10.600 tonnes
1961:	9.900 tonnes
1962:	9.500 tonnes
1963:	4.700 tonnes
1964:	8.272 tonnes
1965:	10.283 tonnes
1966:	8.316 tonnes
1967:	9.751 tonnes

Par contre, la valeur ex-frontière ne s'est accrue que de 2,79%, la baisse des cours ayant été très sensible.

Cours des cafés OCIR; F.O.B. Mombasa (en U.S. cents/lb).

Mai 1966:	40,50	Mai 1967:	37,75
Juillet 1966:	39,00	Juillet 1967:	36,25
Août 1966:	40,50	Août 1967:	35,46
Arrière saison:	37 et 36	Arrière saison:	35,34 et 33

La perte en devises imputables à la dégradation des cours s'élèverait ainsi à quelques 30 millions de francs rwandais. D'après le chiffre de nos ventes, la production correspond à 13.638 tonnes contre 11.631 tonnes en 1966. (1 tonne de café parche donne 715 Kg de café marchand en moyenne).

Si l'on considère que le prix moyen payé aux planteurs est de 35 Frs. le kilo de café parche, le revenu global procuré par le café se monte à 477,3 millions, soit 141 Frs. par habitant. La progression du revenu par tête s'élève donc à 13,7%.

34.-Le rapport en devises du café Arabica et des brisures totalise 791,8 millions soit 50,14% du total de nos ventes. La valeur exportée des brisures a reculé de 9 millions pour les trois derniers trimestres.

35.- D'importantes exportations de café Robusta ont eu lieu cette année: 1.188 tonnes soit 65,7 millions ex-frontière.

Ce café (fraudé) provient des pays voisins. Les paysans des zones frontières ont préféré venir commercialiser leur récolte dans notre pays où les prix étaient plus rémunérateurs.

Durant la campagne, les cours du Robusta se sont bien tenus. Ils ont oscillé à l'intérieur de la fourchette des prix indicatifs de l'Accord International (entre 30,50 et 34,25 U.S.cents/lb.). En juin, ils ont même franchi le prix plafond avec une moyenne mensuelle de 35,46 U.S. cents.

Notre pays ne peut que se réjouir de cet apport inattendu.

Néanmoins, vu le caractère aléatoire de ces recettes, il convient de les exclure de notre balance commerciale, nos conclusions pouvant s'en trouver faussées.

A l'avenir, les autorités compétentes devront d'ailleurs veiller à ce que le prix payé à nos planteurs demeure compétitif avec celui accordé chez nos voisins. Dans le cas contraire, la situation présente pourrait se retourner contre nous.

36.- Nos exportations de minerais totalisent 2.987 tonnes et 607 millions de francs soit 38,44% des sorties.
En un an, le volume a progressé de 32,02% et la valeur de 28,81%.

37.- Notre principal minerai est la cassitérite. Nos ventes ont atteint 2.168 tonnes pour une valeur ex-frontière de 477 millions soit 30,33 % de nos exportations.

Exportations de cassitérite:

1963:	1.465 tonnes
1964:	2.197 tonnes
1965:	2.039 tonnes
1966:	1.780 tonnes
1967:	2.168 tonnes

La reprise a donc été vigoureuse après une mauvaise année 1966. La révision des droits de sortie en mai, a probablement soutenu nos ventes et contribué à freiner la fraude.

Par rapport à la valeur de base, les droits de sorties totaux acquittés sur la cassitérite sont passés de 20,49% en 1966 à 14,46% en 1967.

Cette réduction du prix de revient a permis de préserver en partie les marges bénéficiaires malgré le recul des cours mondiaux de l'étain. En 1965, les cours du disponible avaient coté au London Metal Exchange entre 1.422 livres la tonne longue en février et 1.201 livres en novembre, en passant par 1.252 livres en août. Exprimé en francs rwandais par tonne métrique, le prix de la cassitérite a oscillé entre 282.160f et 238.308 f. En 1967, le cours a continué à se dégrader passant par un maximum de 1.255 livres et un minimum de 1.181 livres entre janvier et la mi-octobre. La dévaluation de la livre n'a pas apporté de modification dans la cotation exprimée en valeur constante. La moyenne mensuelle la plus élevée a été atteinte en juin: 1.222 livres, inférieure à 9 des 12 mois de 1966. Le prix d'une tonne de cassitérite a ainsi varié entre 242.574 f. et 234.935 f. En 12 mois, nos exportations se sont accrues de 20,67% en volume et de 16,48 % en valeur.

38.-- L'expansion de nos ventes de wolfram, commencée il y a quelques années, s'est remarquablement accélérée.

Exportations de wolfram:

1964:	138 tonnes
1965:	157 tonnes
1966:	355 tonnes
1967:	611 tonnes

Avec 611 tonnes et 120 millions, nos exportations ont gagné 72 % en volume et 149% en valeur. La tenue des cours a été très solide. Au début de janvier, la cote était de sh. 337 pour du wolfram 65%, C.I.F. ports N.Europe par U.K. et par tonne longue. Après avoir atteint sh. 375 en juillet, il était retombé à sh. 352 à la mi-octobre.

Cette fermeté du cours s'est conjuguée avec l'excellente teneur du wolfram rwandais (souvent supérieure à 65% et pouvant atteindre 72%). Elles expliquent les gains en valeur et le développement de notre production.

39.-- Les autres exportations de minerais sont négligeables par rapport à l'ensemble avec 209 tonnes et 10 millions. Elles tendent d'ailleurs à se réduire progressivement.

- 40.- Compte non tenu du café Robusta, nos ventes d'Arabica et de cassitérite représentent 79% du total contre 87 % en 1966. Ceci implique une lente diversification de nos exportations qui devra cependant se confirmer les prochaines années.
- 41.- Outre les progrès du wolfram déjà cités, nous relevons une avance du pyrèthre, des peaux et des "produits divers" et des autres produits végétaux. En un an, nos ventes de pyrèthre ont augmenté de 10,78% en poids et de 29,12% en valeur; celles de peaux brutes de 92,62% en poids et de 99,28% en valeur et celles des "produits divers" (bananes et sorgho entre autres) de 88,56% en poids et de 152% en valeur.
- 42.- Nos exportations de thé et de quinquina n'ont pas progressé, tandis que nos ventes d'orge s'effondraient: 244 tonnes contre 1.001 tonnes en 1966. La perte de notre débouché naturel, la malterie de Bukavu, a provoqué cette chute.
- - - - -

Tableau n° 5: Importations ventilées selon le pays d'origine.

	Prix C.I.F.	Prix C.I.F.	
France	117.492.700		
U.E.B.L.	563.390.772		
Pays-Bas	34.280.289		
Allemagne	186.844.897		
Italie	22.537.408		
Total C.E.E.		924.546.066	46,83 /
Grande-Bretagne	71.169.238		
Norvège	2.442.592		
Suède	16.690.542		
Danemark	6.351.359		
Suisse	26.693.567		
Autriche	3.497.747		
Portugal	49.780		
Total A.E.L.E.		126.894.825	6,43 /
Congo Kinshasa	18.232.215		
Burundi	77.634.924		
Kenya	55.663.944		
Uganda	272.929.267		
Tanzanie	15.634.354		
Reste de l'Afrique	1.576.184		
Total Afrique		441.670.888	22,37 /
U.S.A.		88.019.820	4,46 /
Arabie Séoudite	6.558.100		
Aden	8.010.900		
Iran	13.587.400		
Pakistan	20.801.336		
Indes	16.403.100		
Chine Continentale	7.912.098		
Japon	247.579.279		
Hong-Kong	34.745.489		
Reste de l'Asie	4.828.425		
Total Asie		360.426.127	18,26 /
Reste du Monde		32.627.193	1,65 /
TOTAL GENERAL		1.974.184.919	100,00 /
Aide Agricole Américaine exclue			
Aide Financière Américaine incluse.			

Tableau n° 6: Principaux pays exportant vers le Rwanda.

(en millions de francs rw.)

1966 (9 mois)

1967 (en 9 mois)

1. U.E.B.L.	426,7	U.E.B.L.	445,6
2. Japon	201,9	Uganda	206,3
3. Uganda	185,6	Japon	177,9
4. Allemagne	104,4	Allemagne	141,6
5. Burundi	69,9	France	102,4
6. Grande-Bretagne	69,2	U.S.A.	77,5
7. Kenya	57,6	Kenya	50,2
8. France	30,8	Burundi	46,6
9. Indes	29,2	Grande-Bretagne	38,8
10. Pays-Bas	25,0	Pays-Bas	23,9
		Hong-Kong	23,8

1967 (année complète)

1. U.E.B.L.	563,4
2. Uganda	272,9
3. Japon	247,6
4. Allemagne	186,8
5. France	117,5
6. U.S.A.	88,0
7. Burundi	77,6
8. Grande-Bretagne	71,2
9. Kenya	55,7
10. Hong-Kong	34,7
Pays-Bas	34,3

Fournisseurs et clients du Rwanda.

43.- Tout comme en 1965, notre premier fournisseur est la Communauté Economique Européenne avec un total de ventes de 924,5 millions. Cette première place de la C.E.E. s'est encore renforcée puisque 46,83 % de nos approvisionnements sont originaires de cette zone, contre 43,20% en 1965.

Pour 9 mois nos achats se sont accrus de 122 millions soit 20,13%. Le Rwanda étant membre des Etats Africains et Malgache Associés, nos liens commerciaux étroits avec la C.E.E. se justifient facilement.

44.- Nos achats en Afrique sont en légère régression avec 441,6 millions soit 22,37% du total.

En 1966 (9 mois), les ventes africaines représentaient 24,76%. En valeur absolue, le recul est de 18 millions.

Seules les ventes de l'Uganda ont progressé. Le recul du Burundi est particulièrement prononcé.

45.- Les ventes de l'Asie ont diminué parallèlement à celles de l'Afrique avec 360,4 millions soit 18,26 % contre 20,54% en 1965.

Pour 9 mois, le recul est de 22,6 millions soit - 7,84%.

Hong-Kong et l'Iran (+ 6 millions) ont gagné du terrain tandis que la position du Japon et des Indes s'amenuisait considérablement.

46.- La part de l'Association Européenne de Libre-Echange a été ramenée de 7,32% en 1965 à 6,43 % cette année, c'est-à-dire 126,8 millions.

En 9 mois, la réduction s'est élevée à 25 millions soit 23,77%. La Grande-Bretagne et la Suisse ont vu leur position se dégrader alors que celle des autres membres s'améliorait.

47.- Nos achats aux Etats-Unis se sont considérablement développés; ils se montent à 88 millions soit 4,46% du total.

Dans ce montant sont englobés les 55,5 millions d'importations effectuées sous le couvert de l'Aide Financière Américaine.

En 1965, la part des U.S.A. n'atteignait que 1,20% de l'ensemble de nos entrées. En 9 mois, les ventes de ce pays ont progressé de 60,7 millions soit + 358%. Compte non tenu de l'Aide Financière, l'avance s'élèverait encore à 113 %.

48.- Nos importations en provenance des autres zones ne représentent que 32,6 millions soit 1,65% du total.

49.- Le classement des dix principaux pays exportateurs a subi d'importantes modifications, notamment dans sa seconde moitié. En 1966, trois pays nous fournissaient 58% de nos achats; pour cinq pays cette part se montait à 70%. En 1967, ce rapport n'a pratiquement pas varié (55 et 70 % respectivement). La prépondérance de quelques pays sur notre marché ne s'est donc pas relâchée.

50.- La Belgique et le Luxembourg (U.E.B.L.) ont consolidé leur position: 28,54% de nos importations proviennent de ces deux pays. La progression de leurs ventes (+ 4,43%) a cependant été moins rapide que celle de l'ensemble de nos achats.

51.- Le Japon a perdu sa seconde place au détriment de l'Uganda. Ce dernier pays semble avoir profité de l'affaiblissement de nos liens commerciaux avec nos autres voisins; pour 9 mois, ses ventes se sont améliorées de 20,7 millions soit + 11,15%. Quant au Japon, son recul (-11,71%) est la conséquence directe de la baisse de nos achats de produits textiles.

52.- L'Allemagne a gagné 37,2 millions en 9 mois soit + 35,63%. Ce pays est un de nos principaux fournisseurs de biens d'équipement.

53.- La France, les U.S.A. et Hong-Kong sont les 3 pays ayant réalisé les progrès les plus spectaculaires avec des avances respectives de 232,47% (+ 71,5 millions), de 358,58% (+ 60,6 millions) et de 366,67% (+ 18,7 millions).

La France nous a vendu entre autres, deux hélicoptères d'une valeur de 50 millions et les Etats-Unis nous ont fait bénéficier d'une Aide Financière qui a porté sur 55,5 millions. Compte non tenu des ces ventes exceptionnelles, l'amélioration des exportations de la France aurait atteint 78% pour 9 mois et celle des U.S.A. 113%.

54.- Le Burundi, la Grande-Bretagne et le Kenya ont enregistré une importante régression.

Nos liens commerciaux avec nos deux voisins se sont relâchés pour des raisons parfois extra-économiques. Cette situation a profité à l'Uganda qui devient peu à peu le "magasin de stockage" du Rwanda.

Quant à la Grande-Bretagne; la position incertaine de son économie en 1967, a probablement contribué à affaiblir son influence sur notre marché.

55.- En raison des expéditions en consignation à Mombasa (café et thé surtout) et de la vente à des intermédiaires établis en Uganda, il est très difficile de connaître avec précision nos clients et la valeur des produits qui leur sont vendus. Seule la Banque Nationale du Rwanda pourrait éventuellement fournir des statistiques exactes lorsque les devises concernant les exportations d'une période donnée sont rentrées. Ceci demanderait des délais de 9 à 12 mois.

56.- Afin donc de souligner les réserves à apporter aux chiffres qui vont suivre, nous avons préféré nous limiter à un tableau reprenant nos exportations en valeur relative.

Exportations par zone de destination:

.....	
Consignation Mombasa:	42 %
C.E.E.:	33 %
dont U.E.B.L. :	31 %
U.S.A.:	15 %
Afrique:	8 %
dont Uganda	4 %
Reste du Monde:	2 %

57.- La majeure partie de nos produits (42 %) n'a pas été vendue directement et a été consignée à Mombasa. Parmi ces produits on relève 7.126 tonnes de café Arabica soit une valeur ex-frontière de quelques 578 millions, c'est-à-dire environ 37 % de nos exportations.

Le reste est constitué de thé, de brisures de café et de pyrèthre.

58.- La C.E.E. absorbe 33% de nos ventes dont 31% reviennent à la Belgique. Les achats belges sont principalement composés de minerais, environ 426 millions, le solde est constitué de quelques produits agricoles.

59.- Les U.S.A. se sont d'ores et déjà portés acquéreur de 14% de nos exportations. Leurs importations comprennent 2.386 tonnes de café soit environ 193 millions ex-frontières, des brisures de café 132 tonnes et du pyrèthre : 245 tonnes. Les achats de ce pays augmenteront encore très sensiblement puisque la majorité des 7.126 tonnes de café encore en consignation leur sera très probablement vendue.

60.- Les importations de l'Uganda sont artificiellement gonflées en raison de l'inexactitudes des déclarations pour l'exportation. Les achats de ce pays se composeraient entre autres de 319 tonnes de minerais soit quelques 60 millions. L'Uganda n'ayant pas de fonderie, il s'est avéré après enquête que ces minerais sont acquis par des filiales de sociétés anglaises établies dans ce pays et acheminés sur Londres. En fait, la part de l'Uganda parmi notre clientèle est négligeable. | x

*pas
d'exporte-
leur!*

61.- Dans ce cas, la Grande-Bretagne absorbe 5% de nos ventes, la part de l'Afrique et du Reste du Monde diminuant respectivement de 4 et de 1%. Les achats de ce pays sont quasi exclusivement composés de cassitérite, de wolfram et de thé.

62.- Compte tenu de l'approximation de la valeur exportée et des ventes toujours en suspens à Mombasa, notre balance commerciale avec l'U.E.B.L. pourrait être équilibrée ou même légèrement favorable et celle avec les U.S.A. est dès à présent largement positive. Notre balance avec tous les autres pays est négative.

Localisation de notre commerce extérieur et voies d'acheminement de nos produits.

63.- Une première tentative pour situer les "pôles d'attraction" de notre commerce extérieur et pour chiffrer leur importance respective a été entreprise en 1967.

Faute de moyens, nous n'avons disposé que de la valeur des entrées et des sorties déclarées à chacun des 7 bureaux douaniers du pays. Les indications fragmentaires que nous avons ainsi recueillies ont été partiellement recoupées et complétées par les statistiques du volume des produits acheminés selon 8 voies de pénétration différentes et selon les postes de douane pour les importations. En 1968, nous espérons introduire une différenciation supplémentaire par produits ou groupe de produits. | x

Ventilation de notre commerce extérieur selon les bureaux douaniers.
(en millions de francs).

Bureaux	Importations	Exportations	Total	%
Kigali	1.688,7	1.073,0	2.761,8	80,92
Kagitumba	8,4	4,9	13,3	0,39
Cyanika	151,7	251,6	403,4	11,82
Gisenyi	4,8	11,1	15,9	0,47
Bugarama	16,2	17,2	33,4	0,98
Cyangugu	20,3	2,3	21,7	0,64
Butare	134,8	28,4	163,2	4,78

l'Aide agricole et l'Aide Financière Américaine ont été incluses; les droits et taxes de sortie ont été exclus.

64.- En 1967, le poste douanier de Kigali a accueilli 80,92% de notre commerce extérieur exprimé en valeur dont 83,39% de nos importations et 77,31% de nos exportations. Bien qu'un ordre de grandeur n'ait pas été déterminé, l'importance commerciale de la capitale était notoirement connue. La plupart des sociétés importatrices ayant leur siège et leurs entrepôts principaux à Kigali, les produits convergent d'abord vers cette ville avant d'être répartis à l'intérieur du pays. Quant à nos ventes, si les zones d'exploitation de nos produits exportables ne sont pas spécialement concentrées aux abords de la capitale, on note cependant que nos deux principales sociétés minières y ont leur siège et que trois usines à café y exercent leur activité. Le conditionnement pour expédition d'une importante partie de nos ventes s'opère ainsi à Kigali.

65.- Deux autres bureaux seulement enregistrent plus d'1 % de notre Commerce Extérieur: Cyanika au Nord de Ruhengeri avec 11,82% et Butare au Sud avec 4,78 %.

Le poste de Cyanika dédouane 7,49% de nos importations et 18,13% de nos exportations; celui de Butare 6,66% des importations et 2,05 % des exportations.

Les importations transitant par ces deux bureaux sont destinées à approvisionner des commerçants de moyenne importance des marchés Nord et Sud.

En ce qui concerne les exportations, une partie de notre production de café, de pyrèthre, de cassitérite et de wolfram sort par Cyanika tandis que de Butare sont expédiés des peaux brutes et des produits vivriers (haricots, bananes, pommes de terre et sorgho) vers le Burundi.

66.- Nos achats et nos ventes passant par les 4 autres bureaux sont négligeables, ils ne représentent que 2,48% de notre Commerce extérieur.

67. Une certaine confusion est généralement constatée lors de la rédaction des déclarations entre les deux voies "Mer-route Via Mombasa" et "Route Uganda" et les deux autres voies "Mer-route via Dar-es-Salaam" et "Route Burundi".

Les produits empruntant les voies "Route Uganda" et "Route Burundi" ont en principe leur point de départ ou d'arrivée dans un de ces deux pays. En réalité, une partie de marchandises déclarées comme telles par erreur, proviennent ou sont destinées à des pays d'outre-mer.

Afin de pallier ces erreurs, nous grouperons les chiffres de ces voies sous les appellations "Voie Nord" et "Voie Sud".

Ventilation de notre commerce extérieur selon les voies d'acheminement.

	Imports	Exports	Total	%
Mer-route via Mombasa	20.708	13.374	34.081	43,56
Mer-route via Dar-es-salaam	3.874	332	4.207	5,37
Mer-air via Matadi	190	38	228	0,29
Air direct	392	45	437	0,56
Route Burundi	4.604	1.849	6.453	8,25
Route Uganda	29.933	1.293	31.226	39,91
Route Congo	1.207	203	1.411	1,80
Lac Congo	-	201	201	0,26
TOTAL	60.908	17.335	78.244	100,00

Les données de ce tableau sont exprimées en tonnes métriques.

68.- La voie Nord est empruntée pour l'acheminement de nos achats ou de nos ventes en Uganda ou outre-mer via le port de Mombasa et la voie ferrée Mombasa-Kampala. Ces produits transitent par les postes douaniers de Cyanika ou de Kagitumba.

Le premier dessert la zone Nord, Nord-Est tandis que le second n'est en fait que le bureau avancé de Kigali.

En 1967, 65.307 tonnes ont été transportées dans les deux sens: 50.640 tonnes pour les importations et 14.667 tonnes pour les exportations.

Le coefficient annuel de charge des camions dans le sens Rwanda-Uganda atteint seulement 28,96%.

Parmi les 50.640 tonnes d'achats, 7.340 tonnes soit 14,49 % ont été dédouanées à Cyanika et 480 tonnes soit 8,95% à Kagitumba, le reste soit 42.820 tonnes (84,56 %) était destiné à Kigali.

Par rapport au volume global de nos importations, 12,05% du tonnage est passé par Cyanika et 0,79% par Kagitumba.

69.- La voie Sud est utilisée pour nos relations avec le Burundi, la Tanzanie et l'outre-mer via le port de Dar-es-Salaam, la voie ferrée jusque Kigoma, puis le Lac Tanganyika jusque Bujumbura.

Les postes douaniers de Bugarama, Butare et Kigali sont utilisés; le premier dessert la zone Sud-Est et le second la zone Sud-Centre. Par cette voie, 10.660 tonnes ont été véhiculées dans les deux sens, soit 8.749 tonnes à l'importation et 2.181 tonnes à l'exportation.

Le coefficient annuel de charge dans le sens Rwanda-Burundi ne s'élève qu'à 24,93 %. La voie Sud est de 4 à 5 fois moins empruntée que la voie Nord.

Parmi les 8.749 tonnes d'entrées, 5.885 tonnes ont été dédouanées à Butare (66,92%), 1.636 tonnes à Bugarama (17,56%) et le solde 988 tonnes à Kigali (15,52%).

70.- Les autres voies ont absorbé 2.277 tonnes soit 2,91 % de notre commerce extérieur. La plus grande part est constituée par notre commerce avec le Congo (1.411 tonnes).

La voie aérienne a assuré en totalité ou en partie, le transport de 665 tonnes.

Kigali a reçu 1.615 tonnes des marchandises acheminées par ces dernières voies.

71.- En résumé, la capitale recueille 75 à 80 % de notre commerce extérieur tant en poids qu'en valeur et tant pour nos importations que pour nos exportations.

La plus grande partie de nos échanges est acheminée par la voie Nord (Uganda) avec 80 % environ. Le solde emprunte la voie Sud, principalement pour nos ventes, et la voie aérienne et la voie Est (Congo) pour nos achats.

Une série de petits postes frontaliers desservent le commerce local. Le plus important est Cyanika qui enregistre 10 à 12 % de nos échanges tant en poids qu'en valeur.

Le solde est constitué du commerce frontalier des autres régions: Gisenyi avec le Congo Kagitumba avec l'Uganda pour la zone Nord-Est, Bugarama avec le Burundi, Cyangugu avec le Congo et Butare avec le Burundi. Parmi tous ces postes, Butare est de loin le plus important. Enfin, une infime partie de nos échanges est transportée par la voie aérienne (Air-mer ou Air direct). Cela concerne tout spécialement l'importation de vivres frais et de quelques articles de luxe.

Recettes douanières.

72.- Les recettes douanières constituent pour l'Etat Rwandais la principale source de ses revenus.

En 1967, les droits d'entrée et les droits de sortie à l'exclusion des taxes de consommation, ont rapporté 539 millions. L'année précédente, ces mêmes recettes avaient totalisé 521 millions. L'accroissement annuel a ainsi atteint 3,45%. Durant la même période, notre commerce extérieur, droits de sortie exclus, s'est développé de 9,30%. L'augmentation des charges douanières en valeur absolue masque une diminution en valeur relative de 0,90% pour l'ensemble de nos échanges.

73.- Les droits perçus à l'entrée se sont élevés à 351 millions et ceux perçus à la sortie à 188 millions.

En 1966, les droits d'entrée représentaient 16,80% de la valeur de nos importations contre 17,78% cette année. Aucune variation notable des droits n'a été enregistrée en 1967, mais le tarif en vigueur cette année ne l'a été que durant 9 mois en 1966. En ce qui concerne les droits de sortie, ce rapport passe de 17,19% à 13,57%, les droits ayant été considérablement réduits en mai 1967.

74.- La part des droits de sortie parmi nos recettes s'est donc amenuisée passant de 38 à 35%. Par rapport aux droits d'entrée, ils ne représentent plus que 54% contre 61% en 1966.

7 | Cette politique douanière doit en principe favoriser l'ex-
pansion de notre production et donc de nos ventes.

75.- Les taxes de consommation prélevées sur les produits importés ou de fabrication locale se sont élevées à 191 millions contre 195 millions l'année précédente, soit une baisse de 2,05%.

7.- En incluant ces taxes et d'autres rentrées accessoires, les recettes douanières totales sont passées de 750 millions en 1966 à 765 millions en 1967 soit un boni de 2%.

Conclusions.

77.- L'année 1967 a été caractérisée par le développement somme toute modéré de nos importations et par l'expansion rapide de nos exportations, entraînant de ce fait une réduction importante de notre solde négatif en devises.

Pour un commerce extérieur encore très restreint, le déficit de notre balance commerciale a totalisé 351 millions soit une diminution de 18% en un an.

78.- Le développement de nos achats (10,13%) a été soutenu par nos dépenses militaires, 100 millions environ. Nos importations de biens de consommation, d'équipement et d'approvisionnement sont généralement en régression, exception faite du matériel automobile, des produits pétroliers et du ciment.

79.- Les entrées de tissus ont notablement baissé à la suite de la saturation du marché des textiles; les importations par tête ont perdu 17,31%.

Il faut également noter la récession de nos achats du riz, grâce à l'expansion de la production locale. Un premier gain de 12 millions a ainsi été réalisé.

80.- Le développement de nos ventes s'est élevé à 17,20%.

La cassitérite, le wolfram et le café Robusta sont intervenus pour 91% dans ce progrès.

- 81.- Le café arabica demeure cependant notre premier produit exportable. L'accroissement annuel du volume vendu a été de 17%. L'évolution en valeur a été plus limitée (+ 2,79%) à la suite de la faiblesse des cours mondiaux.
Sur le plan intérieur, le revenu par tête procuré par le café Arabica s'est cependant accru de 14%.
- 82.- Le café Robusta vendu cette année provient des pays voisins. Le caractère aléatoire de ces recettes, 65 millions, nous incite en n'en tenir compte qu'avec une extrême réserve dans nos chiffres et nos commentaires.
La progression de nos ventes, Robusta excepté, atteint 12,73%. Dans ces conditions, le solde négatif potentiel s'élève à 508 millions et correspondrait à un coefficient de couverture de 75 %.
- 83.- Nos exportations de cassitérite et de wolfram sont entrées pour 61% dans l'accroissement de nos recettes.
Les sorties de cassitérite ont gagné 21% en volume et 16% en valeur. La tenue des cours mondiaux a été médiocre. La production a cependant été stimulée par une diminution des droits de sortie qui a en outre probablement freiné la fraude.
Les ventes de wolfram se sont améliorées de 72% en volume et de 149% en valeur. Depuis 1964, nos exportations ont plus que quadruplé, l'extraction de ce minerai étant des plus rémunératrice.
- 84.- Nos exportations d'autres marchandises sont négligeables; la diversification de nos ventes est nettement insuffisante.
- 85.- Notre première zone d'approvisionnement demeure la C.E.E., 47% de nos achats; elle a même renforcé sa prépondérance.
Les positions de l'Afrique et de l'Asie sont en recul parallèle. Les ventes africaines ne représentent plus que 22% contre 25% en 1966 et celle de l'Asie 18% contre 21%.
La part de l'A.E.L.E. s'est également amenuisée: 6% contre 7%. Celle des Etats-Unis est en très net progrès avec 4% du total; l'amélioration a été de 358%.
- 86.- Parmi les principaux pays exportateurs, les membres de la C.E.E. se taillent la part du lion; 5 des 6 membres se classent dans les 10 premiers: l'U.E.B.L. 1° avec 563 millions, l'Allemagne: 4° avec 186,8 millions, la France; 5° avec 117,5 millions et les Pays-Bas: 10° avec 34,3 millions. Tous ces pays ont accru leurs exportations par rapport à l'année précédente.

- 87.- Excepté l'Uganda, la position des pays africains s'est détérioré pour des raisons parfois extra-commerciales. Cette situation a profité à l'Uganda qui est passé de la 3^o à la 2^o place et qui a accru ses ventes de 11%.
- 88.- Les pays asiatiques, Japon en tête, ont souffert de la diminution de nos importations de textiles. Les ventes japonaises ont baissé de 12 %.
- 89.- Les U.S.A. ont progressé de 358%, ceci principalement grâce à leurs exportations relevant de l'Aide Financière (55,5 millions). Cette aide a eu un effet entraînant sur nos relations commerciales puisque sans en tenir compte, nos achats aux U.S.A. se sont encore accrus de 112%.
- 90.- L'importance respective de chacun de nos clients est mal définie en raison des expéditions en consignation à Mombasa. Il est néanmoins quasi certain que les U.S.A. resteront notre premier acheteur en raison de leurs importations de café. Avec ses achats de minerais, la Belgique sera en seconde position. Notre balance commerciale avec ces deux pays sera certainement positive avec le premier et peut-être avec le second. Notre solde avec toutes les autres nations est négatif. Une diversification de nos clients s'imposerait.
- 91.- Kigali absorbe 80% de notre commerce extérieur tant en volume qu'en valeur. La voie du Nord (Uganda) est la plus utilisée, 80 à 85% de nos échanges y transitent. Les autres bureaux douaniers et les autres voies d'acheminement ne desservent que des zones frontalières. A l'exportation, le coefficient annuel d'occupation des camions est trop peu élevé: moins de 30%. C'est avec l'état des routes, une des raisons majeures des taux de frêt élevés actuellement pratiqués. L'importance de la voie Nord doit nous inciter à y consacrer en priorité tous nos efforts et tous nos moyens. Une voie de substitution devrait s'imposer. La concentration excessive de notre commerce à Kigali doit être limitée. Une décentralisation permettrait de diminuer les frais de transport intérieur et de manutention.

92.- Les recettes douanières se sont accrues en valeur absolue.

En valeur relative, elles sont en légère baisse à la suite de la réduction importante des droits de sortie en mai 1967. Cette politique semble s'avérer payante puisque la diminution de ces droits a été partiellement compensée par le développement de notre production de minerais notamment.

A une perte sur le plan fiscal s'est substitué un gain monétaire non négligeable.

Rédigé par Jean-Claude DENIS

Service des Etudes de marchés
et de Statistique.

Kigali, Mars--Avril 1968.--